



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ



< Dossier de PRESSE

ORTHEZ

MAISON DE LA PETITE ENFANCE
- VISITE DE CHANTIER -



Visite de chantier - 24 mai 2018 - 8h30

SOMMAIRE

Le contexte.....	P.3
Le projet.....	P.4
Informations pratiques.....	P.7
Contacts.....	P.8

Le chantier de construction de la maison de la petite enfance à Orthez a démarré en octobre 2015.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes de Lacq-Orthez a pour compétence la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des établissements et des services d'accueil des enfants de 0 à 4 ans ; à l'exclusion de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

La CCLO assure donc la gestion de 5 crèches intercommunales sur les 7 que compte le territoire ainsi que la gestion d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) à Orthez et une partie du financement du RAM d'Artix.

LA CCLO MAÎTRE D'OUVRAGE DU PROJET

En concertation avec la municipalité d'Orthez en place en 2015, la CCLO a décidé d'entreprendre des travaux de construction de la crèche et d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) au 10 rue Xavier Darget.

Ce bien, propriété de la ville d'Orthez a été mis gratuitement à disposition de la CCLO pour la conduite de ce projet.

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE

Données 2014, issues de l'observatoire de la petite enfance (sans les crèches de Sault et Baigts donc)

838 places chez les Assistants Maternels

33,5% des enfants sont accueillis dans les structures collectives.

43,8% des enfants sont gardés en accueil familial

67,54 % : le taux de couverture des besoins. Il est supérieur à la moyenne nationale (54 %) et à celle fixée par la CAF Béarn et Soule qui est de 63 %.

En 2018 :

208 places en crèche sur le territoire en 2018

Orthez : 50 places,

Lagor : 25 places,

Sault-de-Navailles : 15 places,

Baigts-de-Béarn : 15 places,

Artix : 30 places,

Monein : 24 places,

Mourenx : 49 places en crèches

Ce projet a été conçu en collaboration avec la mairie d'Orthez, l'équipe de salariés de la crèche et du RAM, la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle et Infantile. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Bidegain et De Verbizier / OTCE / Helioprojet / BET Camborde.

COÛT ET FINANCEMENT

Le coût de l'opération est estimé à **2 595 025 € HT**

Il comprend : la maîtrise d'œuvre, la démolition/désamiantage, la construction et l'aménagement (mobilier+divers).

- La CCLO : 1 569 551€
- Le Conseil régional Aquitaine : 150 000 €
- Le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques :
172 074 €
- La Caisse d'Allocations Familiales : 688 400 €
- La Mutualité Sociale Agricole : 15 000 €

LE PROJET

La surface totale utile est de 994 m².

Elle comprend : le bâtiment et l'aménagement des espaces extérieurs : cours, préau, jardin ainsi qu'un parking de 23 places.

Pour gagner de la place, il a été décidé de démolir le bâtiment annexe à l'ancienne école qui servait de garderie.

Le bâtiment sera composée de 2 parties distinctes :

- Une crèche de 50 places
- Un relais assistants maternels

LA CRÈCHE : LES MAGNOLIAS

Le personnel de la crèche et du RAM d'Orthez a été sollicité pour rechercher un nom à la crèche. La proposition «Les magnolias» a été retenue à l'unanimité du fait de la présence de très beaux espèces sur la commune et de la symbolique de cette essence dont la force et la puissance sont porteurs d'un message positif.

3 lieux de vie

Les enfants seront répartis en 3 groupes.

- L'espace des bébés : pour 16 enfants de 2 mois à 10/12 mois
 - une salle de vie de 61 m²
 - une salle d'allaitement
 - un espace repas (pour les plus grands)
 - une biberonnerie
 - un espace de change
 - une salle de pré-sommeil
 - 4 dortoirs de 4 lits

La section des moyens/grands comptera 34 enfants de 10/12 mois à 2 ans et

demi/3 ans répartis en 2 groupes (22 et 12) avec 2 espaces distincts.

■ L'espace du groupe 1

- deux salles de vie de 33 m² chacune
- une salle de motricité (commune aux deux groupes)
- un coin repas
- une pièce de change (vec WC et lave-main pour les enfants)
- une salle de pré-sommeil
- 5 dortoirs

■ L'espace du groupe 2

- une salle de vie de 42 m², équipée de cloisons amovibles
- un coin «jeux d'imitation»
- un coin repos
- un coin repas
- une pièce de change
- une salle de pré-sommeil
- 3 dortoirs

Des espaces adultes

- bureaux (directrice, éducatrices de jeunes enfants, psychologue)
- vestiaires
- salle de réunion
- salle de repos

- cuisine centrale
- vestiaires sanitaires
- lingerie buanderie
- des pièces de stockage
- des bureaux administratifs
- des «patios» afin de privilégier l'éclairage naturel

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ET LE LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)

D'une surface de 150 m², il comprendra :

- Une entrée indépendante de la crèche avec 1 local poussette
- Une salle d'activité avec espaces différenciés : bébé, lecture, jeux symboliques et identification, psychomoteur, ateliers dirigés
- Deux sanitaires adultes et enfants
- un espace cuisine équipée (biberon/collation)
- deux bureaux
- un espace rangement
- Un espace vert comprenant :
 - un espace enherbé
 - un espace sol souple permettant la circulation des vélos
 - un local de rangement pour les jouets d'extérieurs

LES SALLES DE VIE COMMUNES AU RAM ET À LA CRÈCHE

- une salle de motricité
- une salle d'activités manuelles
- une salle de jeux d'eau

Le secrétariat sera commun à la crèche et au RAM.

La livraison des travaux août 2018

Aménagement des locaux : septembre-octobre 2018

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture au public : le 5 novembre 2018

Accueil des enfants : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

A noter que le temps d'accueil peut être variable selon les besoins, d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine.

Stationnement : un parking privé de 20 places sera réservé au personnel et aux assistants maternels. Afin de permettre aux parents d'accéder facilement à la crèche et de s'arrêter pour une courte durée devant l'établissement, une zone d'arrêt minute sera créée, en lieu et place des zébras. Elle sera matérialisée par un marquage au sol.

8 places au total seront ainsi réservées à cet usage.

Afin de compléter ces emplacements, le parking à proximité, rue de Billère, pourra être utilisé par les parents. Ces places sont gratuites avant 9h et après 18h. La carte « privilège » leur permettra de bénéficier entre 9h et 18h d'une demi-heure gratuite par jour (conditions d'obtention de la carte auprès de la Mairie d'Orthez).

Inscrire son enfant : demande à adresser au Président de la CCLO, rond-point des chênes, BP 73, 64150 Mourenx. Un rendez-vous avec la directrice de la crèche sera ensuite proposé.

Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des chênes
BP 73
64 150 MOURENX
Tél. : 05 59 60 03 46

Site d'Orthez
9, avenue Pesqué
64300 ORTHEZ

Sylvie Andres

Responsable service Petite enfance
Pôle Animation du territoire
Tél : 05 59 60 95 48
courriel : s-andres@cc-lacqorthez.fr

Véronique Otazu-Toulet

Responsable du Pôle
Animation du territoire
Tél : 05 59 60 95 46
Courriel : v-otazu@cc-lacqorthez.fr

Anne-Marie Laborde

Chargée de communication
Ligne directe : 05 59 60 84 26
Courriel : am-laborde@cc-lacqorthez.fr

